

Gilles SIMEONI

Liste Inseme per Bastia
Permanence électorale
37 Bd Paoli
20200 Bastia

Tél. : 07.81.87.19.74

insemeperbastia@gmail.com
www.insemeperbastia.com



Bastia, le 9 janvier 2014

Monsieur Pierre-Marie GERONIMI
Président du Sporting Club de Bastia
Stade Armand-Cesari, 20600 Furiani

Monsieur le Président,

J'ai souhaité répondre à la lettre ouverte adressée par le SCB aux candidats aux élections municipales.

Je considère en effet qu'il est légitime que les habitants des communes de la CAB, et notamment les Bastiais, soient informés des projets et des engagements de ceux qui sollicitent leurs suffrages.

A fortiori dans un domaine, la politique sportive, qui doit intégrer, dans une vision globale, le sport professionnel, le sport amateur, et le sport de loisirs.

Dans ce tableau d'ensemble, le Sporting occupe une place particulière et irremplaçable : le SCB est à Bastia et à la Corse ce que le Barça est à Barcelone et à la Catalogne.

Avec, hélas, une dimension supplémentaire : celle de la tragédie, introduite par le drame de Furiani et ses suites, qui nous impose à tous une obligation supplémentaire de décence, de rigueur, de transparence, et d'éthique.

C'est à l'aune de ces considérations d'ensemble et des principes que

doivent à mon avis se définir les relations à mettre en place entre d'une part la Ville de Bastia et la Communauté, d'autre part le SCB.

Ces relations doivent bien sûr reposer sur les principes fondamentaux suivants : concertation, transparence, démocratie, gestion rigoureuse de l'argent public, recherche de la mise en valeur optimale de notre patrimoine collectif, primauté de l'intérêt général sur les intérêts particuliers.

1) Concernant le dossier du stade et de la situation actuelle : nous héritons d'une situation scandaleuse dans laquelle nous n'avons, pour notre part, aucune responsabilité et que nous avons, au contraire, constamment combattue et dénoncée. Du choix du projet jusqu'au classement en niveau 1 en octobre 2013 (soit 21 ans après la catastrophe de Furiani), ce dossier n'aura été que malfaçons, retards, changement d'architectes et de projets, polémiques et surtout dépassements financiers exorbitants (évaluation initiale : environ 9 M€ : coût final (non définitif) 35M€ !). A qui la faute et qui a bénéficié de ces montants exorbitants ?

2) A propos des travaux à effectuer : ils sont de trois ordres :

a) mesure conservatoire : mise en jeu des garanties contractuelles pour obtenir la mise en conformité rapide de l'existant ;

b) définition d'un plan sur cinq ans pour atteindre les normes UEFA avec notamment les améliorations à apporter en qualité d'accueil et de confort

c) engagement sans délai d'autres chantiers complémentaires:

- La sécurisation des piétons dans la traversée de la « 4 voies »;
- L'aménagement de parkings environnant adaptés à la situation du stade (réouverture notamment du dossier des aménagements à opérer au sud du stade),
- La mise en place de transports en communs lors de grands événements (bus, trains-urbains)

A cet égard, nous ne pouvons que regretter que :

- la majorité sortante de Bastia et de la CAB n'ait pas, comme nous l'avons demandé à plusieurs reprises, préempté le grand terrain attenant à la gare de Furiani et ait choisi de laisser vendre ce bien à un promoteur privé ;
- les propositions concrètes faites par les supporters au Président des Chemins de Fer de la Corse et aux dirigeants de la CAB en matière de transports en commun, notamment par voie ferroviaire, n'aient reçu aucun écho favorable ;

Enfin, l'espace de la stèle érigée en mémoire des victimes de la catastrophe de Furiani deviendra, après concertation avec les victimes et leurs représentants, le « Mémorial du 5 mai 1992 ».

3) Sur le devenir juridique du stade de Furiani : Nous mettrons en place la procédure suivante :

a) état des lieux contradictoire et exhaustif et compte entre les parties, ceci dans des conditions incontestables aux plans technique et juridique, si nécessaire au moyen d'un audit confié à un organisme tiers (CRC).

b) Engagement, entre les parties, d'une discussion sereine et apaisée, ciblant toutes les solutions légales existantes (convention, concession, bail, gestion différenciée de certains espaces type salons, boutique, espaces VIP...) et, probablement, à venir.

En effet, la Ministre des sports, dans un discours en date du 6/01/2014, a annoncé une nouvelle loi sur le sport à l'été 2014.

Elle a notamment déclaré en cette occasion : « *Les collectivités locales assurent aujourd'hui la plus grande partie de la maîtrise d'ouvrage des équipements sportifs et plus de 70% du soutien financier des clubs. Le code du sport actuel ne leur accorde pourtant qu'une place très limitée. Leur rôle sera donc reconnu et inscrit dans la loi. Il est aussi indispensable d'aménager un dispositif de coordination entre les acteurs publics au niveau des territoires, en lien avec le mouvement sportif, sur la base d'un diagnostic partagé, notamment en matière d'équipements sportifs.* ».)

L'objectif sera de permettre aux entreprises (clubs) dont le stade est le principal outil de travail et de revenus de le valoriser au maximum.

Les contreparties essentielles attendues par la collectivité publique seront la création de nouveaux emplois locaux directs ou indirects, l'utilisation optimale de la structure et le retour sur image pour Bastia et pour la Corse que le football de haut niveau représente pour notre pays.

Le stade ayant été financé par des fonds publics, il restera bien évidemment propriété de la CAB, et pourra être également rentabilisé, à certaines périodes de l'année, par l'organisation de manifestations autres que celles consacrées au football (concerts, spectacles vivants...) en concertation avec le (les) club(s) résidents.

4) Sur la synergie à construire avec le SCB, dans le cadre d'une politique des sports repensée : dans le cadre de son

projet « A Corsica Vince », qui reste à élargir et à compléter, le club souhaite devenir un levier de développement pour Bastia, le territoire de la CAB, et l'ensemble de l'île. Nous partageons bien évidemment cet objectif, qui pourrait être atteint à travers deux axes d'action :

a) L'outil stade au service du territoire

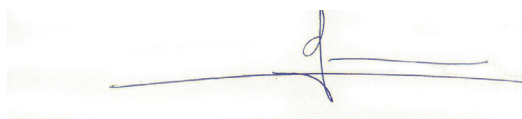
Les sites à l'immédiate proximité d'Armand Cesari constituent autant d'éléments pouvant composer un parcours touristique d'un intérêt remarquable (Etang de Biguglia ; Par cet éco-musée de Fornacina ; Eco-musée de Fornacina ; Lido et plages de la Marana), dans lequel pourrait s'ajouter la création d'un musée du football Corse dans le stade ou dans une partie dédiée du Musée de Bastia.

b) Le Sporting comme flambeau économique de la Ville, à travers :

- l'image et la notoriété européennes du club comme produit d'appel en matière touristique ;
- le marketing territorial renforçant l'attractivité de Bastia et sa région pour les entreprises ;
- la formation des hommes, non seulement en terme de partenariat avec les clubs amateurs de l'île, mais également en ouvrant le club sur le monde scolaire, dans le cadre par exemple de partenariat avec l'Education Nationale, en vue de la découverte des métiers induits par le sport de haut niveau : médicaux et paramédicaux, économiques et financiers, etc.

Nous restons bien évidemment à la disposition du club, de ses supporters, et de ses partenaires, pour toute précision qui apparaîtrait utile, tout comme nous restons ouverts à toute proposition, sur la méthode ou sur le fond, qui permettrait d'améliorer la réponse que nous souhaitons apporter, ensemble, à une problématique d'intérêt général.

Gilles SIMEONI

A handwritten signature in blue ink, consisting of a long horizontal line with a stylized 'd' or 's' shape above it.